



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Une communion
d'Églises

Genève, 15.10.2020

Chères soeurs et chers freres en Christ,

Que la paix soit avec vous! Cette année, nous entendons ce rappel de la présence de Dieu dans nos vies au milieu des vagues de COVID-19 et de leur impact sur nos vies, nos églises et nos communautés, et dans tant d'autres situations d'injustices et de conflits. Nous entendons également cela comme un rappel de notre solidarité mutuelle lorsque nous nous tenons les uns avec les autres dans les incertitudes et les défis de ce monde et que nous nous encourageons mutuellement à créer de l'espoir et à partager courage et compassion.

Par la présente, je suis heureuse de partager avec vous l'appel à candidatures de cette année, pour des projets à court terme (le deuxième cycle du Fonds d'intervention rapide COVID-19) et pour un nombre limité de nouveaux projets à long terme à partir de 2022. Je voudrais également saisir cette occasion pour partager les points clés de la nouvelle politique pour les projets des églises membres et vous diriger vers notre nouvelle plateforme informatique Zengine.

I. Appel à candidature – 2ème cycle du Fonds d'intervention rapide COVID-19

La FLM, avec le généreux soutien de ses partenaires, a lancé un Fonds de réponse rapide (RRF) COVID-19 en avril 2020. Au cours du premier cycle, 65 projets des églises membres ont été approuvés. Il a été enrichissant d'observer l'impact significatif des églises dans leurs communautés.

Nous ouvrons maintenant un deuxième cycle pour aborder l'impact social, spirituel et économique du COVID-19 sur les églises membres de la FLM et les communautés qu'elles servent.

Date limite de candidature: 15 novembre 2020

Veuillez prendre connaissance des critères d'éligibilité dans l'annexe ci-joint.

Toutes les propositions de projets à court terme seront examinées au cours de la seconde quinzaine de novembre. Des commentaires seront fournis peu de temps après et le démarrage du projet est prévu à partir de décembre.

II. Appel à candidature – projets à long terme

Au cours de l'année 2021, il y aura environ 60 projets d'églises membres à long terme en cours. En outre, nous appelons à **quatre nouveaux** projets (un pour l'Afrique, un pour l'Asie, un pour l'Europe et un pour l'Amérique latine et les Caraïbes) démarrant en 2022. Le budget global de ces quatre projets à long terme sera plafonné à environ 100 000 EUR pour la première année (2022).

Date limite de candidature: 03 janvier 2021

Veuillez prendre connaissance des critères d'éligibilité dans l'annexe ci-joint.

Toutes les propositions de projets à long terme seront examinées en janvier et février 2021. Les premiers commentaires seront fournis peu de temps après. Les projets présélectionnés seront invités à soumettre des détails supplémentaires pour appuyer leur candidature. La décision finale pour l'approbation des projets sera prise par le comité de projet en mai 2021.

III. Comment soumettre une candidature de projet

Les églises membres peuvent postuler à la fois pour le fond COVID-19 et pour les subventions à long terme.

Nous avons transféré l'administration de projet sur notre plate-forme informatique Zengine récemment développée, ce qui facilitera la gestion administrative des projets. Veuillez utiliser le lien suivant pour soumettre vos candidatures: https://webportalapp.com/sp/lwf_pcmprogram_fr. Les directives d'utilisation sont jointes. Veuillez envoyer un e-mail à dtmjprojects@lutheranworld.org si vous rencontrez des problèmes avec la plate-forme et avez besoin d'assistance. L'équipe du bureau des projets des églises membre est là pour répondre à vos questions et vous aider.

IV. Politique sur les projets des églises membres

Je voudrais remercier le Comité des projets des églises membres pour sa gouvernance et sa supervision. En avril, le comité a approuvé la nouvelle politique sur les projets des églises membres. La politique réaffirme avec force le rôle crucial joué par les projets des Églises membres dans la Communion Luthérienne.

Un changement clé est l'accent mis sur la durabilité des projets, limitant la durée des projets à long terme à un cycle de trois ans avec une seule possibilité de renouvellement. Un autre aspect est l'introduction de subventions à court terme (maximum 6 mois) pour répondre aux besoins plus urgents.

La politique renforce également l'engagement en faveur de l'autonomisation, de l'apprentissage et du renforcement des capacités et prévoit d'approfondir le partage des ressources, des connaissances, de l'apprentissage et des bonnes pratiques entre les projets des églises membres et le bureau de la communion. Veuillez noter qu'à l'avenir nous prévoyons de mettre davantage l'accent sur l'apprentissage mutuel.

Enfin, nous prévoyons aussi de mettre à jour le site Web des projets des églises membre et partagerons plus de détails sur la politique et d'autres futures développements.

Que Dieu continue de vous bénir dans votre ministère.

En Christ,



Eva Christina Nilsson

Director

Department for Theology, Mission and Justice